



## Semaine pour l'emploi des personnes handicapées Du 16 au 20 novembre 2009

### Chat avec Jamel Debbouze et Pierre Blanc

**Journaliste :** Bonjour à tous, bienvenue sur handichat.fr pour un chat exceptionnel, avec Jamel Debbouze et Pierre Blanc le directeur général de l'Agefiph. Ce chat est un peu particulier, car il est enregistré avant d'être diffusé sur handichat.fr, pour cause de tournage de Jamel...

**Jamel Debbouze :** Exactement, je tourne la suite d'Indigènes.

**Journaliste :** Mais ce sont bien des questions des internautes que je vais vous poser.

**Ludovic :** Jamel, que retirez-vous de faire de la publicité pour l'emploi des personnes handicapées ? C'est quoi votre motivation ?

**Jamel Debbouze :** C'est mieux que de faire une pub pour Kinder Bueno ! J'avais une proposition de Kinder et j'ai préféré celle de l'Agefiph. J'ai trouvé ça plus noble, plus digne. Je n'y aurais pas pensé spontanément, mais c'est l'Agefiph qui m'a sollicité. Et ça va tout à fait avec les valeurs que je défends.

**Journaliste :** Et comment s'est faite la sollicitation de Jamel de la part de l'Agefiph ?

Pierre Blanc : Notre mission, c'est d'ouvrir l'emploi aux personnes handicapées. C'est comme si on était face à une porte blindée avec des tas de serrures, et il faut trouver les bonnes clés pour ouvrir toutes les serrures. Travailler avec Jamel, c'est ouvrir les serrures avec un passe-partout qui a la capacité de pousser et d'ouvrir la porte...

**Jamel Debbouze :** Je n'aime pas trop le terme de passe-partout ! Si c'est par rapport à ma taille...

**Maryline :** Pourquoi les employeurs hésitent encore à embaucher des personnes handicapées ?

Pierre Blanc : D'abord, ils n'hésitent pas tous, car depuis vingt ans, il y a un travail de fond fait sur le sujet. Ceux qui hésitent encore, c'est qu'ils n'ont pas eu encore la chance d'employer une personne handicapée, de découvrir ses compétences. Nous développons à l'Agefiph des tas de services qui permettent aux employeurs de rencontrer les personnes handicapées, aux personnes handicapées de faire la preuve de leurs compétences et de lever ces hésitations, et à chaque fois qu'un employeur fait le pas, en général, derrière, ça suit, il y a un recrutement car on apprend à se connaître.

**Tibo :** Avez-vous participé à l'élaboration des scénarios des spots de l'Agefiph ?

Jamel Debbouze : Oui, j'ai écrit les spots avec mon directeur artistique. On les a grattés de la même manière que je grattais les chroniques pour Canal +. Même principe : caméra fixe, fond blanc. C'est ce qui se rapproche le plus de la radio, ce qui laisse le plus place à l'imaginaire, c'est le plus efficace pour moi. C'était très agréable à faire.

**Journaliste :** Quand vous avez lu les propositions, l'Agefiph a dit oui tout de suite ?

**Pierre Blanc :** J'ai absolument donné carte blanche à Jamel, et on a eu d'excellents retours, y compris des personnes handicapées, de leurs associations, qui ont trouvé que c'était un ton juste et que c'était de nature à faire réfléchir sur cette discrimination que subissent les personnes handicapées. Car nous, l'Agefiph, nous sommes un outil de lutte contre les discriminations dans l'emploi des personnes handicapées. Là elle est traitée avec de l'humour, et le message est très bien passé.

**Journaliste :** Jean-Gaël, jeune comédien handicapé, Marina, scénariste avec un handicap, demandent si ce n'est pas encore plus dur quand on est handicapé de rentrer dans le milieu du spectacle.

**Jamel Debbouze :** C'est une question d'envie, d'engagement personnel pour faire ce qu'on a envie de faire. Il faut dépasser son handicap. Un handicap peut être handicapant s'il l'est d'abord pour le handicapé. S'il le surestime... De fait, malheureusement, il y a des handicaps où on est obligé de rester dans un lit, c'est autre chose. Mais dès lors qu'on peut se déplacer, penser, communiquer, tout est possible. C'est la société qui est handicapée, ce n'est pas le handicapé qui est handicapé. Il faut éduquer la société à ne pas avoir d'a priori. C'est la plus grande forme de noblesse et d'intelligence, à mon sens, quand les gens ne te jugent pas parce que tu es noir ou petit ou que tu te déplaces en quinconce. Ce n'est pas un sujet normalement. J'ai un cœur, un cerveau surtout, j'ai mon mode de penser, j'ai mon gouvernement, j'existe, donc prenez-moi en considération. C'est par-là qu'il faut que la société passe, c'est pourquoi c'est important que l'Agefiph aille vers les handicapés. C'est en allant vers eux, en les considérant, en les faisant entrer dans notre société qu'on va finir par vivre dans un monde à peu près normal, même si c'est un peu utopique.

**Journaliste :** Donc pour vous que ce soit dans le secteur du spectacle ou un autre, c'est le même problème ?

**Jamel Debbouze :** Oui. C'est beaucoup une question d'a priori, et aussi une question d'engagement personnel. Cela ne s'est pas posé pour moi une seconde, car je ne me voyais rien faire d'autre.

**Journaliste :** Plusieurs questions sur l'âge, qui peut être une double discrimination avec le handicap. Patricia demande par exemple comment faire à 51 ans, handicapée, pour retrouver du boulot dans le cadre d'une reconversion ?

**Pierre Blanc :** L'Agefiph met en place des services d'accompagnement pour les personnes handicapées, qui s'appellent les services Cap Emploi, dans chaque département. Vous pourrez trouver toutes leurs coordonnées sur le site de l'Agefiph. Surtout, il y a un passage quasi obligé à partir de 50 ou 45 ans, c'est de ne pas complexer pour entreprendre une formation. L'Agefiph et les Cap Emploi peuvent proposer à toute personne, quel que soit son âge...

**Jamel Debbouze :** Attention à ce que vous dites, Monsieur Blanc! Vous êtes sûr de ce que vous racontez ?

**Pierre Blanc :** Oui, il y a une solution de formation qui doit être adaptée à la situation de chaque personne. Il ne faut pas hésiter à se qualifier. Ce qu'on a mesuré à l'Agefiph, c'est que six mois après une formation, environ 70 % des personnes handicapées retrouvent un emploi.

**Jamel Debbouze :** Voilà, c'est concret. Donc n'hésitez pas à passer par l'Agefiph ! D'ailleurs, j'ai un copain qui est handicapé, il va faire appel à vous. C'est bien devant les caméras, car il ne peut pas se défilier!

**BillyIdol :** Bonjour Jamel, je ne vous ai jamais trop apprécié, mais mon fils vous aime énormément et j'ai admiré votre volonté face à votre handicap : quel conseil pourriez-vous donner à ceux qui ont le regard fixé sur ce qui les handicape pour pouvoir se dépasser ?

**Jamel Debbouze :** Il ne faut pas juger les gens, c'est la première des choses. Que vous ne m'appréciez pas, c'est une chose, que votre fils m'apprécie, c'en est une autre. Je n'ai pas de conseil à donner de ce point de vue,

car les personnes handicapées réagissent comme les personnes, tout dépend de l'interlocuteur et la manière de s'adresser à eux. Si tu les regardes en biais avec une espèce de condescendance, bien sûr, ils vont réagir en fonction, te regarder autrement. C'est plus à vous de vous adapter qu'à eux.

(le téléphone portable de Jamel sonne)

**Jamel Debbouze** : Excusez-moi, c'est Jean Sarkozy ! Je te rappelle plus tard, je suis d'accord pour l'Epad. Il est passé par l'Agefiph, Jean Sarkozy, et ça personne ne le sait. Tout est possible !

**Aude** : J'ai un handicap à la main gauche, quel conseil pour bien réussir mon entretien ?

**Jamel Debbouze** : Oubliez tant que possible ce handicap. Ce qui compte, c'est ce que tu as envie de faire dans cette entreprise et pourquoi tu as envie d'intégrer ce poste. Donne-toi les moyens humains et professionnels d'y arriver. Franchement, un bras dans la poche n'a jamais tué personne d'abord. Ce n'est pas possible que tu n'y arrives pas si tu as envie.

**Pierre Blanc** : Deux petits conseils pour Aude, c'est d'abord la motivation. Un employeur attend quelqu'un de motivé. Et la question qu'il faut se poser, qu'il faut anticiper avant l'entretien, c'est savoir ce que je peux apporter à cette entreprise.

**Jamel Debbouze** : C'est exactement ce que j'ai dit avec des mots moins jolis.

**Nanouth13** : Quelle réponse apporter quand un employeur pose des questions du type « quel est votre handicap, est-il évolutif » ? Cela m'avait mis mal à l'aise, j'ai l'impression que pour certains employeurs il faut être « handicapé mais pas trop ».

**Pierre Blanc** : La question que se pose un employeur face à un candidat handicapé, c'est : est-ce que je prends un risque ? Et comment je peux mesurer ce risque ? Il faut que le candidat handicapé ait ça en tête et qu'il dise à l'employeur : je présente peut-être un risque, mais sachez que, quelle que soit la nature de mon handicap, quelle que soit son évolutivité, il y a des possibilités de compensation à tout moment dans ma carrière professionnelle. Moi, je veux vous apporter mon engagement, ma compétence, l'Agefiph est là avec ses partenaires pour aménager, aplanir les difficultés qui pourraient être consécutives à l'évolution de ce handicap.

**Journaliste** : Mais faut-il répondre quand on vous pose des questions de ce type, un peu intrusives ?

**Jamel Debbouze** : Si on n'a pas d'autre alternative que d'accepter cet emploi, il faut l'accepter. Mais si on a le choix de pouvoir faire autrement, il faut le faire. Il ne faut pas laisser l'alternative à des patrons de vous dire : vous allez me handicaper à un moment donné. Il faut être clair et limpide, dire la vérité tout de suite. Si le handicap est évolutif, il est évolutif. S'il est stagnant, il est stagnant. Il faut entrer dans une relation franche et sincère, avec quelqu'un avec qui vous allez faire un bout de chemin. Que ça ne puisse pas vous affecter psychologiquement, à un moment ou un autre, parce que vous avez le sentiment doit d'être pris en pitié, soit de mentir. Alors assumez pleinement et dites les choses telles quelles. Et c'est aux autres de faire un effort. Ce n'est pas aux handicapés de s'adapter, c'est vraiment aux autres de faire un effort.

**Journaliste** : On a une question pour vous en tant que patron : est-ce que vous faites travailler dans handicapés au sein du Jamel Comedy Club ?

**Jamel Debbouze** : Vous pouvez dire PDG ?! Ce ne sont que des handicapés, pratiquement tous, dans mon club ! En fait, non... Cela ne s'est pas présenté. Dans le staff, non plus. Je n'ai pas d'explication, mais ça ne s'est jamais présenté. J'ai pris des gens en stage chez Kissman Productions, qui étaient handicapés, car on en avait

besoin et que c'était le moment, mais pas parce qu'ils étaient handicapés.

**Bébé :** Parlez-vous du spectacle dans vos spectacles et si oui comment ?

**Jamel Debbouze :** Si je parle de handicap dans mon spectacle, ça a la place que ça doit avoir. Je suis légitime pour parler du handicap, mais juste pour espérer faire changer les mentalités... Dans un sketch, on ne fait pas que glisser sur des peaux de banane. Il y avait une demoiselle qui me demandait : pourquoi tu as toujours le bras dans la poche ? Je lui ai dit : qu'est-ce que ça peut te foutre du moment que ce n'est pas dans la tienne ! C'est la seule fois où j'en ai parlé, ça a duré 7 secondes. C'est la place que ça doit à occuper. Je l'assume pleinement. Je n'ai même pas à l'assumer. Mais ce n'est pas très lourd. Je ne suis pas en fauteuil, je ne suis pas accablé par cette ferraille, donc c'est plus simple. S'adapter à un fauteuil, c'est déjà un travail de titan. Chaque jour, c'est dur. S'il faut en plus affronter le regard des autres... C'est trop.

**Philippe :** Merci Jamel, tu me redonnes l'envie de me battre, si tu y es arrivé alors pourquoi pas moi ?  
Jamel Debbouze: Tu vois, ça suffit, je peux me lever, quitter cette pièce, j'ai fait le boulot... Je suis très flatté, très touché surtout.

**Journaliste :** Beaucoup de témoignages vont dans ce sens. Il vous dit : j'ai peur de parler de mon handicap en entretien, j'ai peur qu'on pense que je suis un fainéant. Est-ce que finalement, cette image que les handicapés ont d'eux-mêmes, c'est le plus dur à surmonter pour trouver un emploi ?

**Pierre Blanc :** Il faut regarder le problème des deux côtés. Quand on fait des enquêtes à l'Agefiph pour mesurer l'efficacité de ce qu'on fait, on voit que 90% des employeurs sont satisfaits des collaborateurs handicapés qu'ils ont recrutés. Par contre, il ne faut pas que les candidats handicapés se dévalorisent a priori, je rejoins Jamel là-dessus. Il faut au contraire être en dynamique positive par rapport à l'emploi, et dire : cet emploi, j'y tiens, je veux l'avoir, et je vais mettre toutes les chances de mon côté, quitte à se faire accompagner, quitte à faire un parcours formatif. C'est souvent la clé qui va ouvrir, c'est aussi un passe-partout, la formation. On développe aussi beaucoup les formules de stage de formation en alternance. C'est un moyen d'accès à l'emploi extrêmement fort pour les personnes handicapées, car ça leur permet de faire la preuve dans l'entreprise de leurs compétences, tout en suivant une formation. Et l'employeur a des coûts salariaux allégés.

**Jamel Debbouze :** Cela, il faut vraiment le dire. C'est important que les employeurs sachent qu'ils sont allégés financièrement, puisque c'est après ça qu'ils courent. Ils ne le savent peut-être pas assez.  
Avec Obama, on l'a vu, bientôt, dans vingt ans, on n'aura plus de problème de racisme. Mais il y aura toujours cet éternel problème : les riches et les pauvres. Après, on a tout dit et on n'a rien dit. C'est vraiment celle-là la discrimination, la concrète.

**Pierre Blanc :** Une personne handicapée ne doit pas se vivre comme pauvre, elle est riche de son expérience du handicap, de sa compétence, et c'est ça qu'il faut qu'elle développe.

**Valou :** Comment rebondir sur une nouvelle orientation en tant que travailleur handicapé ?

**Pierre Blanc :** Si on est demandeur d'emploi, on doit s'adresser à Pôle Emploi, et on peut demander à être accompagné par Cap Emploi. Le travail des Cap Emploi, financés par l'Agefiph en grande partie, c'est d'accompagner les personnes handicapées, y compris dans leur processus de reconversion professionnelle.  
Jamel Debbouze : Vous leur mettez quelqu'un à disposition ?

Pierre Blanc : Ils ont un correspondant qui va travailler avec la personne handicapée à redéfinir un projet professionnel, trouver une mise en situation en entreprise, pour voir si ça lui convient bien. Ensuite, s'il y a besoin de formation, trouver l'organisme, faire financer la formation...

**Jamel Debbouze** : Comment fait un handicapé qui habite dans la Creuse ?

**Pierre Blanc** : Il s'adresse à Cap Emploi dans la Creuse. Dans chaque département, il y a un relais.

**Jamel Debbouze** : Et qui vous considérez comme handicapé ? Les handicapés qui ne sont pas moteurs sont aussi des handicapés ?

**Pierre Blanc** : Le handicap est quelque chose de très diversifié. Cela va du handicap lourd, physique, des déficiences sensorielles (sourds, aveugles), au troubles psychiques... Mais il y a des gens aussi qui sont déclarés inaptes car allergiques à tel produit par exemple. Tous ont droit à cet accompagnement particulier, quel que soit le type de handicap, du moment qu'ils sont reconnus administrativement comme travailleurs handicapés.

**Jamel Debbouze** : Et les relais dans la Creuse sont suffisamment compétents, ils ont assez d'outils pour aider les handicapés à trouver du travail ?

**Pierre Blanc** : En fonction du degré de handicap, il est naturel que Pôle Emploi, qui est l'organisme généraliste pour tous les demandeurs d'emploi puisse prendre en compte des travailleurs handicapés relativement légers. Cap Emploi accompagne les personnes handicapées avec une déficience avérée, qui pose un problème de reclassement. C'est-à-dire que Pôle Emploi est capable de reclasser quelqu'un qui a fait une allergie. Par contre, lorsqu'il va s'agir de reclasser quelqu'un avec des troubles psychiques, ou qui a un déficit visuel important pour lequel il faut faire une analyse du poste de travail, à ce moment-là, le Cap Emploi recherche des employeurs, qui vont analyser le poste de travail et déterminent les compléments. C'est du sur mesure.

**Jamel Debbouze** : Donc peu importe le handicap, il y a forcément des relais qui peuvent vous aider, concrètement, même dans la Creuse, pour chercher du travail.

**Pierre Blanc** : Absolument. Notre job est de trouver des solutions de qualité quelle que soit la situation.

**Jamel Debbouze** : C'est clair, ça ! C'est mieux que de faire une pub pour Kinder Bueno, franchement.

**Michaël93** : Comment as-tu passé ton permis de conduire ?

**Jamel Debbouze** : Je l'ai acheté pour ma part... Non, déconne ! Je l'ai passé le plus simplement du monde. Il y avait un petit aménagement, c'était une boîte automatique et une boule sur le volant. J'ai eu mon code du deuxième coup, et ma conduite aussi, mais la première fois, ce n'était pas ma faute... Je peux vous raconter... Non, je déconne, je vais pas m'étaler ! J'ai eu mon permis sans me poser de questions. Il n'y a pas eu de freins. Franchement, je ne me suis jamais véritablement, sauf quand je suis sorti de l'hôpital la première fois et que j'ai pris conscience que j'avais un handicap, mis à part quand je suis dans ma cuisine et que j'essaye de me faire cuire un ?uf, ça m'a demandé six mois d'adaptation, et après, j'ai oublié cet handicap. Je dirais que je suis mieux que tout le monde.

**Yaka77** : Souvent on me dit de faire comme si de rien n'était, que je suis comme tout le monde, mais non je ne suis pas comme tout le monde ! Et toi Jamel qu'en penses-tu ?

**Jamel Debbouze** : Je suis mieux que tout le monde ! Je ne me sens pas inférieur ni supérieur à qui que ce soit, j'ai eu une chance extraordinaire qui m'a tiré de tous les handicaps du monde, car je n'avais pas que ce handicap, j'en avais un milliard. Celui-là (le bras) n'est pas en tête de liste. Ce qui m'a tiré de cette histoire, mon Agefiph à moi, c'était de pouvoir monter sur scène et d'avoir cette passion, de courir derrière un objectif, de me remplir de quelque chose. Une fois que j'avais un lièvre à courir, je n'avais plus qu'à courir, et je ne pensais qu'à ça.

**Mos41** : Avez-vous à un moment failli renoncer avant de devenir connu ?

**Jamel Debbouze :** J'ai tous les jours pensé à renoncer. La personne qui réussit quoi que ce soit sans douter... Douter est un outil indispensable. D'ailleurs, tous les gens qui ont des avis figés sont des cons. Le mouvement, c'est l'intelligence. Ceux qui ont les réponses deviennent président de la République.

**Pierre Blanc :** Pour répondre à Yaka, les messages que l'on essaie de faire passer, c'est de dire aux employeurs, aux équipes de travail que les personnes handicapées sont les mêmes que tout le monde, elles ont les mêmes besoins, les mêmes droits des compétences, et souvent des compétences supérieures. Le handicap fait peur. Il y a encore un tabou. Il y a une projection, car on se dit si ça m'arrive, je serais différent. Mais on peut être différent sans être dégradé, mais au contraire en ayant développé des capacités qu'on n'aurait jamais développées si on n'était pas personne handicapée. Oui, il faut dire aux employeurs les personnes handicapées sont comme tout le monde. En revanche, la personne handicapée, quand elle est dans l'entreprise, on ne doit pas mettre un mouchoir sur la question du handicap. La question du handicap lorsqu'elle n'est pas parlée, peut poser à terme des problèmes. Car il y a quand même une espèce de chape de plomb sur le sujet. Et la personne handicapée, parfois, n'ose pas dire qu'elle a besoin d'un aménagement pour continuer à tenir son poste et être efficace. Et le patron peut proposer une promotion, mais la personne handicapée refuse car elle ne peut pas. Mais elle ne dit pas pourquoi...

Le regard a commencé à changer, mais le comportement, c'est-à-dire de pouvoir parler du handicap dans l'entreprise et de ses conséquences, c'est réellement important... Sinon on risque des exclusions à terme. D'où la nécessité d'en parler, la nécessité d'arriver à mettre des mots, et c'est bien ça la difficulté, sur le handicap dans l'entreprise.

**Nathalie :** J'ai un diplôme de niveau V, personne ne veut de moi, pourtant j'ai envie de travailler, j'ai 42 ans et une reconnaissance travailleur handicapé.

**Pierre Blanc :** Il n'y a pas de raison de ne pas retrouver un emploi, même avec un diplôme de niveau V (niveau Cap-Bep) car il y a des secteurs d'activité qui recrutent à ces niveaux-là. Encore une fois, il faut accepter de se faire accompagner dans cette démarche. Le réseau Cap Emploi place 58 000 personnes par an (c'était le cas l'an dernier), dont la plupart sont de niveau V et inférieur.

**Jamel Debbouze :** Donc Nathalie a toutes ses chances, même si c'est dans la Creuse !

**Patrick192 :** Jamel, pourquoi ne te présentes-tu pas aux élections pour défendre notre cause ?

**Jamel Debbouze :** C'est mignon, mais je n'ai pas que ça à faire, de me présenter aux élections présidentielles. Elle est con ta question, Patrick ! Je voulais dire un truc : mon handicap a été une chance pour moi. Je reste une exception. Je pense que c'est par orgueil aussi, pour avoir eu envie de prouver aux miens et à mes amis que je pouvais faire n'importe quoi que je tentais de faire n'importe quoi. Que je puis être un boulet pour qui que ce soit, ça m'était insupportable. Donc je me suis surpassé. J'ai fait de la planche à voile, du foot, du karting, toutes sortes de choses qui faisaient que je ne serais jamais exclu. Après, évidemment, j'ai eu la chance que j'ai eue et le parcours que j'ai eu, et très vite j'ai compris qu'en cherchant à ne plaire à personne, c'est là que tu irradies. C'est très compliqué, évidemment, on parle de quête de soi, c'est presque philosophique, c'est très dur de trouver du travail, mais pour pouvoir être « employable », il faut malgré tout accepter les codes de cette société. Elle est faite comme elle est. Il faut pouvoir être disponible, et ça passe par l'acceptation de soi. Les handicapés psychiques, c'est encore un autre bordel. Mais pour ceux qui ont toutes leurs facultés mentales, profitez-en pour vous aimer !

**Journaliste :** Pour revenir à la question de Patrick, votre engagement ne pourrait-il pas devenir politique ?  
**Jamel Debbouze :** Mon engagement ne peut pas devenir politique, je n'ai pas cette lacune-là, moi ! J'aspire à autre chose dans la vie. Si je fais des promesses, il faut que je les tienne. Il est là mon problème. Il y a un endroit, parfois, où je suis poujadiste, où me dis, mais pourquoi ça bloque ? Il y a des moments où

ça doit bloquer certainement même dans votre organisme. Toutes les solutions qu'on nous propose sont malheureusement rarement applicables. Je parle pour les banlieusards, la politique arrive rarement en banlieue, comme elle arrive rarement aux handicapés. Tant qu'on n'arrivera pas à des changements concrets, je serai énervé. Je m'engage en travaillant avec l'Agefiph, en faisant ce que je fais là, il est là mon engagement. Et ce jeune homme tout à l'heure qui a dit que je lui avais donné la pêche, c'est ma récompense.

**Yéyéloko :** Salut ma poule, ça fait 25 ans que je me bats pour mon handicap, rien n'est fait, comment peut-on nous cataloguer dans un pourcentage ?

**Jamel Debbouze :** Déjà, tu m'appelles pas ma poule, pour commencer ! Je ne suis pas une poule ! Ça commence par la familiarité... Tu fais comme si on était amis, alors que je ne te connais pas, si ça se trouve, tu es un serial killer. On a tendance à tutoyer les handicapés. Comme les étrangers. On les traite de la même manière. A nous de commencer par bien traiter les autres pour être inattaquables. Donc tu m'appelles pas ma poule !

**Pierre Blanc :** Cette personne illustre toute une série de personnes handicapées et sa remarque est représentative qui consiste à dire : dès lors qu'on a intégré une entreprise, on est comme tout le monde, comme les autres salariés, il n'y a plus de raison de nous considérer comme personne handicapée, de nous reconnaître comme travailleur handicapé, et ce faisant, elle se dit qu'elle sort du système elle ne renouvelle pas sa reconnaissance de travailleur handicapé. Cela se comprend. Car elle veut être comme tout le monde, être banalisée, et ne plus avoir les stigmates de l'étiquette de personne handicapée. Cela se présente deux difficultés : une difficulté pour l'employeur, car l'employeur qui a une obligation d'emploi de personnes handicapées (sinon il paie), a fait la démarche de recruter une personne handicapée et continue de payer car la personne handicapée est sortie du système. Et une deuxième difficulté pour la personne handicapée : tant qu'elle a sa reconnaissance de travailleur handicapé, elle peut bénéficier de tout le système des aides mis en place par l'Agefiph, et Dieu sait si elles sont nombreuses, et c'est du sur mesure, et ça permet aux personnes handicapées de faire une carrière complète. On peut philosopher très longtemps sur le sujet, mais si on sort du système de la reconnaissance et du pourcentage, on pénalise son employeur d'un côté et on se pénalise soi-même. C'est pragmatique ce que je dis là.

**Autre question d'internaute :** pourquoi une semaine consacrée au handicap ? Quand on a un problème de santé, ça dure toute l'année !

**Jamel Debbouze :** Il y a bien la journée de la femme aussi, c'est une seule journée, mais je suppose que la plupart du temps, ce ne sont pas des canards !

**Pierre Blanc :** La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, c'est un moment où on met un projecteur sur ce thème, mais cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien tout le reste de l'année, bien au contraire.

Jamel Debbouze : Il voudrait quoi ? 365 jours de fête du handicap ?

**Pierre Blanc :** Il y a quand même 110 000 personnes handicapées insérées en 2008, 80 000 formées, 10 000 maintenues dans l'emploi. Tout ça, c'est de l'activité intense de l'Agefiph et de ses partenaires. La semaine pour l'emploi, c'est simplement mettre le regard sur toute cette activité, et resensibiliser sur le sujet chaque année pour que les comportements évoluent.

**Zabricot :** M. Debbouze, qu'est-ce que cette expérience avec l'Agefiph vous a fait découvrir sur vous-même, votre entourage, et le regard des autres ?

**Jamel Debbouze :** Je n'ai rien découvert grâce à cet engagement, je savais déjà ce que je voyais. Je me suis conforté dans l'idée que j'avais de l'Agefiph. Je savais que je défendais un organisme qui faisait concrètement

son travail. J'en ai retiré de la satisfaction bien sûr, mais je suis déjà passé à l'étape supérieure. Ce film, c'est du passé. J'aimerais que ce soit un engagement qui se poursuive, il faut qu'on ait des idées, que ce soit original, que ce soit percutant.

**Pierre Blanc :** Au-delà de la structure Agefiph ce qui est intéressant, c'est que l'Agefiph incarne une lutte contre la discrimination, et là, on a besoin d'un ambassadeur. C'est le sens du partenariat avec Jamel.

Jamel Debbouze : Merci de m'avoir tiré d'affaire ! Je ne trouvais les mots. C'est vraiment ça : avoir le sentiment de servir quelque chose et voir concrètement les choses exister derrière.

**Journaliste :** Un dernier mot pour les internautes ?

**Pierre Blanc :** Je souhaite remercier les internautes car les questions étaient nombreuses, cela montre l'intérêt porté au travail que nous faisons conjointement. Le message central, c'est vraiment celui de se mettre en disposition d'acquiescer le maximum d'informations pertinentes, d'accepter la formation et l'accompagnement.

Jamel Debbouze : Allez sur You Tube, tapez... Je déconne! Je n'ai rien de spécial à vous dire, mais n'hésitez pas si vous vous présentez pour un emploi à dire à votre employeur qu'il a des avantages financiers à vous employer, c'est très important. Le handicap, c'est souvent dans la tête.

Journaliste : Merci à tous les deux et aux internautes. Au revoir.